

*** * *** Dépenser : se comporter en consommateur avisé

Organiser son Budget

Ajuster : réagir rapidement aux événements

*** * ***



Les supports proposés.....	2
Échéancier.....	3-6
Budget... Mode d'emploi.....	7
Conseils pratiques.....	8

Les supports proposés

* L'échéancier

Il permet de visualiser l'ensemble de ses revenus et de ses dépenses de l'année.

> **Prévisionnel**
C'est le budget à établir en début d'année.

> **Réel**
C'est le bilan à compléter et à réajuster à partir des éléments que l'on aura inscrits dans le tableau de bord mensuel.

Son contenu

> **Ressources**
Il est indispensable de repérer de façon précise toutes les catégories de revenus qui concernent le foyer.

> **Charges fixes**
Le poste "charges fixes" constitue le noyau dur du budget. Il regroupe les dépenses incontournables, celles auxquelles on ne peut se soustraire, comme les impôts, les assurances, le logement, l'électricité, ou le chauffage... ainsi que les obligations liées à des engagements contractuels comme les remboursements de crédits.

> **Épargne de précaution**
C'est la part des revenus mise en réserve pour les imprévus.

* Le tableau de bord

Il permet de noter et de suivre toutes ses dépenses journalières, courantes ou occasionnelles.

Rappel

Les retraits d'argent sont généralement faits pour pouvoir effectuer une dépense. Ne les indiquez pas dans le tableau de bord, seules vos dépenses y sont répertoriées. Pour faciliter le pointage de vos comptes bancaires, il est utile d'indiquer le mode de paiement utilisé (carte bancaire, chèque, espèces).

Il est toujours prudent d'être "prévoyant" et de se constituer une réserve, afin de faire face sans encombre à une dépense imprévue ou au retard d'une rentrée d'argent. Comme pour les charges fixes, cette part d'épargne est à réserver d'entrée de jeu et avec le même automatisme.

> **Dépenses**
Dépenses courantes, quotidiennes ou presque, elles concernent tous les membres de la famille.

> **Dépenses occasionnelles**
Leur fréquence et leur montant varient selon les mois. Si nécessaire, elles peuvent être décalées dans le temps.

> **Épargne à moyen et long terme**
C'est l'épargne des projets.

Son contenu

Tous les postes de dépenses sont répertoriés dans l'échéancier. A la fin du mois, il y a lieu de récapituler l'ensemble des dépenses "poste par poste" et de les reporter dans l'échéancier réel.

Echéancier

 Prévisionnel

 Réel

RESSOURCES		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total Annuel
Salaires <i>(pension de retraite, allocation chômage)</i>	vous													
	vous conjoint(e)													
Primes <i>(13^e mois, participation intéressement)</i>	vous													
	vous conjoint(e)													
Prestations	allocations familiales													
	allocations logement (APL, AL)													
Autres	bourse, pension,...													
	revenu des placements													
Total des ressources														
CHARGES FIXES		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total Annuel
Logement	loyer + charges locatives													
	eau													
	électricité / gaz													
	chauffage													
Impôts	revenu													
	taxe d'habitation (redevance TV)													
	taxe foncière													
Assurances	habitation													
	responsabilité civile													
	scolaire													
	mutuelle													
Téléphonie	véhicule(s)													
	fixe													
	portable													
Emprunts immobiliers	internet, TV													
	remboursement 1													
	remboursement 2													
Crédits à la consommation	remboursement 1													
	remboursement 2													
	remboursement 3													
Éducation	pension alimentaire, scolarité, garde, cantine													
Autres	autres abonnements, garage...													
Total des charges fixes														
ÉPARGNE DE PRÉCAUTION		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total Annuel
Total pour les imprévus <i>(part d'épargne à constituer pour faire face aux imprévus)</i>														

Bilan

Montant annuel des charges fixes + Montant annuel de l'épargne de précaution = : 12 = Moyenne mensuelle des charges + marge ↔ **NOYAU DUR** à réserver au début de chaque mois

Echéancier

DÉPENSES COURANTES		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total Annuel
Le caddie	alimentation, produits d'entretien...													
Repas pris à l'extérieur	cafétéria, restaurant,...													
Hygiène, Santé	dépenses non remboursées													
Transports	en commun													
	carburant													
Loisirs, sortie	cinéma, restaurant, presse, vidéo,...													
Argent de poche														
Autres	tabac,...													
Total des dépenses courantes														
DÉPENSES OCCASIONNELLES														
Équipement de la maison	meubler, électroménager,...													
Vêtements	achat, entretien													
Soins de soi	coiffeur, esthéticienne,...													
Activités sportives ou culturelles	équipement													
	abonnement, cotisation													
Education	rentrée scolaire, cours,...													
Cadeaux														
Vacances														
Véhicule(s)	entretien, réparations													
Autres														
Total des dépenses occasionnelles														
ÉPARGNE À MOYEN OU LONG TERME														
Projets	vacances, voiture, immobilier...													
Prévoyance	retraite													
	décès, invalidité													
Placements														
Total de l'épargne														

* Organiser : établir un budget prévisionnel

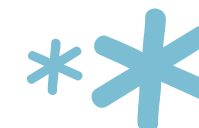
- > **Déterminer** l'ensemble de ses revenus.
- > **Établir** l'échéancier annuel de ses charges fixes.
- > **Ajouter** l'épargne de précaution pour faire face aux imprévus.
- > **Prévoir** le total et calculer la moyenne mensuelle en divisant par 12 (voir méthode de calcul page ci-contre).



- > **Déterminer** le montant mensuel de ses dépenses courantes.
- > **Prévoir** les dépenses occasionnelles et leur réserver une part dans son budget mensuel.
- > **Constituer** une épargne pour financer des projets à plus ou moins long terme.

* Vérifier : comparer ses dépenses à ses prévisions

- > **Enregistrer** régulièrement ses dépenses et contrôler ses relevés de compte bancaire.
- > **Analyser** les écarts entre ses prévisions et ses dépenses réelles ainsi que leurs conséquences.
- > **Faire** un bilan financier chaque année : revenus perçus, dépenses effectuées, épargne constituée.



Budget...

Mode d'emploi

* Comment élaborer son budget prévisionnel ?

D'abord prévoir, ensuite gérer au jour le jour, puis contrôler régulièrement l'adéquation entre prévisions et réalité, tels sont les principes de base d'une bonne organisation de sa vie financière.

* Comment se garantir contre l'imprévisible ? L'épargne de précaution

Une maladie grave, un accident de voiture, un litige, un incendie... génèrent des dépenses imprévisibles... Il faut y penser et anticiper (au moyen d'une épargne à constituer mensuellement pour faire face aux imprévus).

* Comment gère-t-on sa trésorerie ?

Certaines fins de mois peuvent être difficiles et d'autres plus satisfaisantes pour vos finances. Une prime, un double mois, un remboursement de frais... et vos rentrées d'argent excèdent vos dépenses. C'est le moment d'apprendre à gérer votre "trésorerie" comme un chef d'entreprise et d'en profiter pour alimenter votre épargne de précaution !

* Quels sont les risques d'un budget trop déséquilibré ?

Quand le budget est serré, tout imprévu peut avoir des conséquences importantes. C'est particulièrement vrai en cas « d'accident de la vie » (divorce, maladies, perte d'emploi ou de logement, baisse des revenus).

* Comment gérer son budget ?

Une fois votre budget établi, il faut le gérer, c'est-à-dire procéder régulièrement à la comparaison de vos prévisions avec la réalité de vos revenus et surtout de vos dépenses. Si des différences apparaissent, il faut agir en conséquence.

* Comment faire fructifier votre épargne ?

Une augmentation de salaire ou la fin du remboursement d'un crédit peuvent alléger vos charges. Deux solutions s'offrent alors à vous : améliorer votre niveau de vie ou placer cette rentrée d'argent supplémentaire. Cela vous permettra de réaliser un projet qui vous tient à cœur.

* Comment envisager une dépense importante ?

Si vous envisagez l'achat d'un logement ou d'une voiture, le recours à l'emprunt s'impose. Cela signifie que c'est le moment de revoir votre budget en incluant les mensualités à venir. Un tel projet nécessite, bien entendu, de prendre contact avec sa banque pour obtenir toutes les informations préalables et préparer son futur budget.



Conseils pratiques

- * Gérer son budget demande de la constance. Ne reportez pas à demain le contrôle de vos dépenses.
- * Ne surestimez pas vos possibilités de réduction durable de certaines dépenses, en particulier les plus importantes.
- * Faites vos comptes régulièrement, c'est le seul moyen pour ne pas sous-estimer le montant de vos dépenses et ne pas majorer vos rentrées d'argent.
- * La part des "charges fixes" se réduit très rarement. Évitez d'y faire des prélèvements pour vos dépenses courantes.
- * Libellez toujours avec précision la souche de votre chèque et conservez vos factures de carte bancaire, le travail de pointage de vos comptes en sera facilité.
- * Si vous avez régulièrement recours au crédit, réétudiez le montant de vos prévisions de dépenses pour les adapter à vos revenus réels.
- * Une vérification hebdomadaire de vos dépenses/recettes permet d'éviter des fins de mois difficiles.
- * N'oubliez pas que le coût des crédits à la consommation vient renchérir le prix de revient de votre achat.
- * Ne prenez en compte que les recettes certaines (ex. : hausses de salaire et les primes déjà décidées).
- * Si vous êtes plutôt du genre "cigale", faites-vous aider par votre banque pour constituer votre épargne de précaution.
- * Ne comptez pas sur les prestations sociales à venir pour équilibrer votre budget. Le législateur peut en restreindre à tout moment les règles d'attribution.
- * Ne laissez dormir ni votre réserve, en vue du paiement des charges fixes, ni votre épargne de précaution sur votre compte chèque. Placez-les sur un compte d'épargne... même pour quelques mois.

Finances & Pédagogie :

association loi de 1901,
soutenue par les Caisses d'Épargne
5, rue Masseran - 75007 Paris
Tél. : 01 58 40 43 68
www.finances-pedagogie.fr

